Publié le 9 3 JUIL. 2025 ID: 031-213104847-20250630-DELCOM\_2025\_33-DE

**DÉPARTEMENT** Haute-Garonne

## **ARRONDISSEMENT TOULOUSE**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL 2025-33

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

COMMUNE SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 juin 2025 à 15 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 24 juin 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. MORILLON Henri-Jacques, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane

Etaient absents: M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.

Mme TOMAS Christiane a été nommée secrétaire de séance.

## OBJET: Création d'un poste temporaire d'adjoint technique principal de 1ère classe

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, et notamment les articles L 313-1 et L 522-24;

Vu les lignes directrices de gestion 2022-2026 et notamment les critères d'obtention d'un avancement de grade.

Madame le Maire précise au conseil municipal qu'un agent répond aux critères pour bénéficier d'un avancement au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe.

Afin que l'agent puisse être nommé, il s'avère nécessaire de créer le poste correspondant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DONNE SON ACCORD pour l'ouverture d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet ;
- DIT que les crédits budgétaires nécessaires ont été prévus au budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Membres en exercice 12 Membres présents 10 Suffrages exprimés 09

09 Pour 00 Contre Abstention 01

Le Maire, Sophie LAY

